

Les Tribunaux COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès. Isadore Israel vs. William Galano, diffamation, \$10,000. Henry A. Testard vs. Edward C. Byrnes, réclamation, \$350.

Succession. La succession de Jacob Schen a été ouverte jeudi. Bernard Kelly, demande l'émancipation.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès. Réclamations. Thomas Kubal vs. Frank A. Wade, \$30.

Charles H. Ross & Co. vs. William Stentz, \$78.89. Ville de la Nouvelle-Orléans vs. N. O. Ry. and Light Co., \$50.45. C. Lazard Co. Ltd., vs. Jos. Sciaccaluga, \$12.75.

Wm. H. Murphy vs. Elam R. Harrie, \$61. R. Hailes vs. E. G. Burke, \$12. Dominick Ferrari vs. Samuel Blum, \$6.

M. Kirschman vs. Wilson Surpas, \$7.25. Le même vs. John Nunez, \$9. Le même vs. Jos. Lewis, \$18.50. B. V. Redmond & Son vs. F. T. Dammis, \$21.51.

Antoine Cassanova, agent, vs. F. J. Lehmann, \$28. Matthew Ghorgich vs. George Bentley et al., in solido, \$47.65. Jules D. Feitel vs. E. G. Burke et al., in solido, \$20.

B. Intraviva & Co. vs. Veuve Jos. Latino, \$68. Pour Possession d'une Propriété. Eugénie Jeanne Dupaquier, épouse d'Edward M. Dupaquier, vs. Vic Peretz, Tony Lucia vs. M. et Mme Anderson Louney.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS. Mme Carl Schultz à Home-seekers Bldg. and Loan Assn., 2 lots, Carrollton, Baudin, D'Hémécourt et Solomon, \$2,000. — Le-gier.

Acquérir un vendeur, la sus-dite propriété, \$2,000. — Legier. Mlle Mary Susan Williams à People's Homestead Assn., lot 51-D-Patrick, Baudin, Olympia et D'Hémécourt, \$2,300. — Rouen.

People's Homestead Assn., à Matthew J. Killilea, la propriété ri-dessus, \$2,300. — Rouen. Security Bldg. and Loan Assn., à Albert L. Pillsbury Jr., portion, Alexander, D'Hémécourt, Murat et Ulloa, \$4,500. — Zengel.

Matthew B. Oldenburg et al. à Rudolph Oldenburg, lot, Clouet, Marais, Feliciana et Urquhart, \$1,100. — Wagner.

Jos. Cayot à Northeastern Realty Co., Ltd., bail de la propriété No. 1300 Bartholomew, pour un an à \$15 par mois.

Nicolo Lagatuta à Northeast-ern Realty Co., Ltd., bail de la propriété No. 1800 Annette, pour un an à \$30 par mois.

Matthew B. Oldenburg et al. à John ou Fred Keller, lot, Feliciana, Urquhart, Clouet et Marais, \$1,100. — Charbonnet.

William Breckle à Joseph Ac-cordo, lot, Philip, Willow, Pre-mière et Claiborne, \$2,100. — Deibel.

Joseph A. Blythe à Mme Lela B. Keyser, 2 lots, Grant, Hayes, E. Sixième et E. Neuvième, \$25. Le même à G. F. Stephens, lot dans l'île ci-dessus, \$12.50.

Le même à Joseph Johnson, lot, Hayes, Garfield, E. Troisième et Maumus, \$12.50.

Le même à Mlle Carrie Tan-guy, 10 lots, Polk, Taylor, E. Troisième et Maumus, \$150.

Le même à O. D. Deau, 5 lots, Lincoln, E. Troisième, E. Sixième et Boulevard Buchanan, \$2,500.

Joseph Accordo à Wm. Breck-le, lot, Général Taylor, Derbigny, Delachaise et S. Roman, \$400. — Deibel.

Jacob Verburg à Clement A. Chastant, portion, Robertson, Magnolia, Jona et Napoléon, \$500. — Hubert.

Succession de John D. Collins à Geo. Wagner, lot, Belmont Place, Tolebano, Magnolia et Claiborne, \$2,550. — Fernandez.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

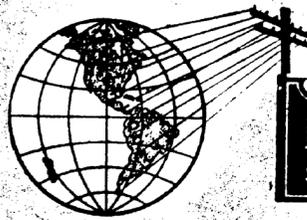
Mme John M. Clipper à Joseph A. Lautenschlager Jr., \$500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots, Catina, Barney, West End Boule-vard et Polk. — Weil.

Société Française du 11 Juillet à Jean F. Lafont, \$6,500, 1 billet, 4 an, 5 1/2 pour cent, lot, Esplanade, Bourbon, Royal et Quattier. — Pommes.

Wm. F. Hubler à Frank B. Twomey, \$700, 2 billets, 1 an, 8 pour cent, lot, Dryades, Galliope, Clio et Baronne. — Dreyfous.

Laura Bailey Logan à Eugène Thorne, \$400, 1 billet, 2 ans, 8 pour cent, lot, Cortez, Scott, Palmyra et Banks. — Kammer.

L'ABEILLE REÇOIT DES



DÉPÊCHES DES DEUX HÉMISPHERES SERVICE DE LA UNION ASSOCIATED PRESS PHONE M. 3487



ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA

Un village qui saute DANS L'ARGONNE

REGIMENTS BAVAROIS ET SAXONS ANEANTIS.

Imaginez un village le plus coquet du monde. — Une petite rivière le traverse, se partage en deux bras, et ses flots, purs comme le cristal, semblent, par mille détours, chercher à remonter vers leur source.

Cette vallée étroite est bornée, comme à plaisir, par des coteaux élevés, couronnés de bosquets. Ce petit site enchanteur se nomme V... la rivière est un des affluents de la Meuse. Le pays où tout cela se trouve est la région de Saint-Hubert, dans l'Argonne. Nous campions là, le matin. Les hommes, le long d'un grand canal, bordé de grands arbres, avaient leur linge et faisaient boire les chevaux. V... est dans le ren-trant que forment deux coteaux rapides au pied desquels passent la Meuse et le canal de l'Argonne. On reçut l'ordre d'atteler à mi-di. Les batteries commençaient à graver le coteau, en arrière du village, quand un chef de pièce, s'approchant du lieutenant M. lui dit:

— Lieutenant, entendez-vous, voilà le canon. — Tout à coup, des trompettes ac-coururent à cheval; on sonne "aux officiers" on sonne "au trot".

Je montai sur un des talus qui encaissent la route, je me trou-vai dans ces lignes élevées qui dominent V... et j'entendis, là-bas, sur les coteaux, de l'autre côté de la Meuse, le canon qui grondait en approchant, comme écho à un loin le tonnerre d'un orage que le vent pousse vers vous.

De la plus paisible façon du monde, le général qui comman-dait nos troupes ordonnait un mouvement de retraite assez ac-centué.

— Eh! quoi, allait-on laisser l'ennemi prendre possession de ce joli petit village si bien situé?

Deux longues heures s'étaient écoulées depuis notre départ, et nous cheminions tout au long d'une immense route qui s'étendait à l'infini, lorsqu'un bruit ef-froyable nous cloua littéralement sur place.

C'était comme l'épouvantable bruit de cent tonnerres réunis qui éclataient en même temps; le sol trembla sous nos pieds, tan-dis que, là-bas, le ciel brusque-ment, s'obscurcissait, en même temps qu'un pâle et douloureux sourire entrouvrait les lèvres décolorées du vaillant soldat qui nous commandait.

Sur son ordre, un mouvement de recul se produisit... Nous rebroussions chemin et reprîmes la route que nous venions de faire, sans nous presser, d'ailleurs.

Que voulait dire tout cela, et dans quel enfer allions-nous jeter?

Nous n'allions pas tarder à le savoir.

A la nuit tombante, nous ren-trions, sans avoir tiré un coup de fusil, dans le village que nous avions dû quitter quelques heu-res auparavant.

Quelle horrible surprise!... Quelle épouvantable et inoublia-ble vision!... Rien, absolument rien du joli site entrevu le ma-tin, n'était resté debout. Partout, la ruine, la démolition et la mort.

Le grand faubourg, aux trois quarts démolé, était encombré de cadavres déjà raidis, de blessés râlant, de voitures sans conduc-teurs, de chevaux sans cavaliers.

Le village s'était transformé en un immense cimetière, où deux brigades de bavarois et de saxons étaient venues s'ensevelir!

Un paysan qui n'avait point voulu quitter sa ferme nous ra-conta alors qu'au moment où presque toutes les troupes alle-mandes étaient entrées dans le village, il avait, tout à coup, en-tendu un roulement strident, puis un obus incendiaire tomba en plein sur la petite église. Alors, la terre sembla s'englou-tir, un régiment entier de Saxons disparut en hurlant dans ses en-trailles. Désordre, confusion, mêlée, cris fous de rage et de terreur; officiers et soldats tour-billonnaient quelques minutes,

puis tombaient de tous les côtés. Le village de V... avait été com-plètement miné, et c'est pourquoi le communiqué officiel put an-noncer très brèvement que, du côté de l'Argonne, toutes les at-laches allemandes avaient été re-poussées.

LE VANDALISME DES ALLEMANDS EN ALSACE

Le 25 octobre dernier, un ba-taillon du 123^e régiment d'infan-terie de la landwehr wurtem-bergeoise attaqua le village de Sengern, au fond de la vallée de Guebwiller, occupé par deux sec-tions de chasseurs alpins. Can-nonnés par deux pièces de 77 et exposés au feu de quatre mi-trailleuses, nos chasseurs alpi-ns se replièrent à 500 mètres de distance, abandonnant mon-momentanément le village dans lequel pénétrèrent les Wurtembergois, suivis d'une voiture chargée de fûts de pétrole apportés spé-cialement de Colmar. Avant de prononcer leur attaque, les Alle-mands avaient réquisitionné chez tous les aubergistes de la vallée des bouteilles vides qu'ils remplirent de pétrole. Ces bou-teilles furent déposées devant les maisons par 3, 5 ou 7, suivant l'importance de l'immeuble, et les hommes, armés de brandons, allumèrent l'incendie sur un signal de leur chef. Ce chef, un oberlieutenant, s'était réservé l'é-lise, dans laquelle il pénétra à la tête de dix hommes. La troupe, obéissant aux ordres de l'offi-cier, détruisit l'orgue, défonça les confessionnaux et le maître-autel, puis, ayant enfassé dans la nef les objets destinés au culte, inonda le tout de pétrole. Seul, un soldat catholique, ayant refusé de se joindre à ses camarades, fut aussitôt désarmé, ligoté, et d'après les renseignements recueillis, fusillé le lendemain.

Pendant ces opérations, nos chasseurs alpins s'étaient rap-prochés et avaient dessiné une contre-attaque. Une balle fran-çaise, pénétrant par une verrière, brisa trois doigts à l'ober-lieutenant et l'ennemi fut chassé du village après avoir laissé sur le terrain 6 morts et emportant 65 blessés. Mais l'œuvre de des-tinction était accomplie: 25 mai-sons du petit village avaient brûlé et 4 seulement, contenant des blessés allemands, avaient été épargnées. Nos chasseurs avaient vainement essayé d'ar-rêter les progrès de l'incendie, car l'ennemi avait, en son de-couper la conduite d'eau.

Ces faits sont constatés, dans un rapport spécial signé par les témoins du pays. Nous ajoutons que si l'église n'a pas entière-ment flambé, l'usine Gerrer-Har-reville, qui faisait vivre les ha-bitants de la contrée, est devenue la proie des flammes.

LA BRAVOURE FRANÇAISE.

Le fait suivant nous est signa-lé d'une ville du Sud-Ouest, et l'on eût pu le signaler sans doute, avec des variantes, de maintes autres villes de France.

Le commandant d'une compa-gnie vient de désigner pour res-ter au dépôt, à l'instruction des réservistes, un des jeunes caporaux commis le jour même. Les au-tres partiront pour le front au prochain envoi de renfort.

Le petit caporal sort du rang. Il a les larmes aux yeux.

— Mon capitaine, dit-il, je rends mes galons, je veux partir avec mes camarades.

Le colonel a entendu. C'est un vieux territorial à moustache blanche, qui a fait plusieurs campagnes coloniales. Il saisit le caporal et l'embrasse. Puis s'adressant au capitaine:

— C'est bien. Puisqu'il ne veut pas être caporal, vous le portez sergent, et qu'il parte!... Ce sergent-là a de la chance.

DEUX BRAVES.

Un employé de banque de Clé-chy, le caporal Collet, et un Bor-delais, le sergent Jamin, envoyés en reconnaissance, traversent un pont pour gagner le village qu'ils doivent explorer.

Le pont saute. Ils se sauvent à la nage, sous une grêle de pro-jectiles, sans avoir pu remplir leur mission.

— Il faut pourtant, leur dit le lieutenant de la compagnie à leur retour, il faut absolument que nous sachions si le village est oc-cupé par les Allemands.

— Mais, observe Collet, si ce sont les Allemands, nous ne re-viendrons pas et vous n'aurez pas votre renseignement.

— Si, car j'interpréterai votre disparition dans le sens de l'occu-pation par les Allemands.

Compris. Collet et Jamin re-partent.

Ils découvrent une barque, res-saquée la rivière, au-dessus de laquelle crépitent les coups de feu. Mais cette fois, ce n'est pas sur eux qu'on tire, et quand ils atteignent l'autre rive, ils ont la joie de voir des pantalons rouges. Le village a été repris par les nôtres.

Les deux braves sont cités à l'ordre du jour, et Collet est main-tenant sergent.

CHEMINS DE FER

NOUVEAUX ARRIVÉES ET DEPARTS

Table of train arrivals and departures for Illinois Central, listing routes like Chicago, St. Louis, and New Orleans with times.

New Orleans Great Northern Railroad

Table of train arrivals and departures for New Orleans Great Northern Railroad, listing routes like Jackson, Columbia, and Tyler.

Yucou et Mississippi Valley

Table of train arrivals and departures for Yucou et Mississippi Valley, listing routes like Memphis, St. Louis, and New Orleans.

Louisiana Railway and Navigation Company.

Table of train arrivals and departures for Louisiana Railway and Navigation Company, listing routes like New Orleans, Baton Rouge, and St. Louis.

N. O. T. and M. R. R. Frisco Lines.

Table of train arrivals and departures for N. O. T. and M. R. R. Frisco Lines, listing routes like New Orleans, Baton Rouge, and St. Louis.

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

Table of train arrivals and departures for New Orleans Southern and Grand Isle Railway, listing routes like New Orleans, Grand Isle, and Lake Charles.

Texas and Pacific

Table of train arrivals and departures for Texas and Pacific, listing routes like Dallas, Fort Worth, and Houston.

Queen et Crescent.

Table of train arrivals and departures for Queen et Crescent, listing routes like New York, Washington, and St. Louis.

Southern Pacific Company

Table of train arrivals and departures for Southern Pacific Company, listing routes like Houston, Dallas, and New Orleans.

Louisville et Nashville

Table of train arrivals and departures for Louisville et Nashville, listing routes like Louisville, Nashville, and New Orleans.

VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Samuel B. Stewart vs. Raphael Sample. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. — No. 65,795. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in-titulée, je procéderai à la vente à l'enca-nà la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes et appartenances, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Conditions: — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. C. I. DENECHAUD. Avocat pour le demandeur. Nov.—20,21,27 déc.—4,11,18,25,31

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE. Samuel B. Stewart vs. Raphael Sample. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. — No. 65,795. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in-titulée, je procéderai à la vente à l'enca-nà la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Conditions: — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans. RICK, WALSH & BUCK, Avocats pour nov.—20,21,27 déc.—4,11,18,25,31

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 110 pieds face à la route Fon-tainebleau, 25 pieds de profondeur, en l'île des rues Short, Fernand et Nelson.

Jean Mounieou vs. William A. Hahn. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans. — No. 10,929. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in-titulée, je procéderai à la vente à l'enca-nà la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'île bornée par les rues Apple ou Fontainebleau Drive, Short, Fernand et Nelson, actuellement dé-signée par le numéro 255, mesurant dix pieds face à la rue Apple ou Fon-tainebleau Drive par une profondeur de cent cinquante pieds du coin de la rue Fernand à l'arrière de la propriété, et une distance de cent dix pieds de la rue Short, étant une partie de la pro-priété numérotée en l'île des rues Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Conditions: — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP. Shérif Civil Paroisse d'Orléans. CADE, BALDWIN & GRABITES, Avocats pour le demandeur. Nov.—20,21,27 déc.—4,11,18,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amé-liorée du Cinquième District, portant les numéros municipaux 317 et 319 rue Ho-mer, dans l'île Avenue Brooklyn et les rues Teche et Newton.

Frank B. Twomey vs. Edward M. Caffero. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans. — No. 10,945. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus in-titulée, je procéderai à la vente au en-chères publiques de la propriété ci-des-sus désignée, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la pro-priété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui s'y trouvent, situés dans la ville de McDonough, dans le Cinquième District de cette ville, dis-tance de cent dix pieds de face à la rue Franklin, par quatre-vingt dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Terpsichore.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. LOUIS KNOP. Avocat pour le demandeur. Nov.—20,21,27 déc.—4,11,18,25,31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amé-liorée du Premier District, portant le numéro municipal 1600 rue Franklin, à l'intersection de la rue Terpsichore, l'île Sara-toga et Enterprie.

E. M. Stafford vs. Alice Johnson, Veuve de S. M. Stafford, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans. — No. 10,971. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus in-titulée, je procéderai à la vente à l'enca-nà la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la pro-priété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro municipal No. 317, borné par les rues Franklin, Terpsichore, Enterprie (anciennement Rassin), et Enterprie, sur un terrain de cent dix-crois pieds de face à la rue Franklin et de quatre-vingt dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Terpsichore.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans. H. W. ROBINSON. Avocat pour le demandeur. Nov.—20,21,27 déc.—4,11,18,25,31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues de Constance et St. Marie portant les numéros 1900 et 1904 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans. — No. 10,986. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Pa-roisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus in-titulée, je procéderai à la vente à l'enca-nà la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la pro-priété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de ter-rain, ensemble avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro municipal No. 1900, et 1904, rue de Constance.

Conditions: — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans. E. P. QUINLAN. Avocat pour le demandeur. Nov.—20,21,27 déc.—4,11,18,25,31

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Charles Kirkland et Minnie Kirkpatrick, ses Epouses. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans. — No. 10,987. — Avis est par le présent de donner aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les créances qu'ils ont ou peuvent avoir pour lesquelles ils comptent être payés par Richard D. Sullivan, administrateur de cette succession, ne serait pas auparavant et homologués au des fonds de la succession conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. DELVALE E. H. THEARD, Greffier. Nov.—20,21,27 déc.—4,11,18,25,31